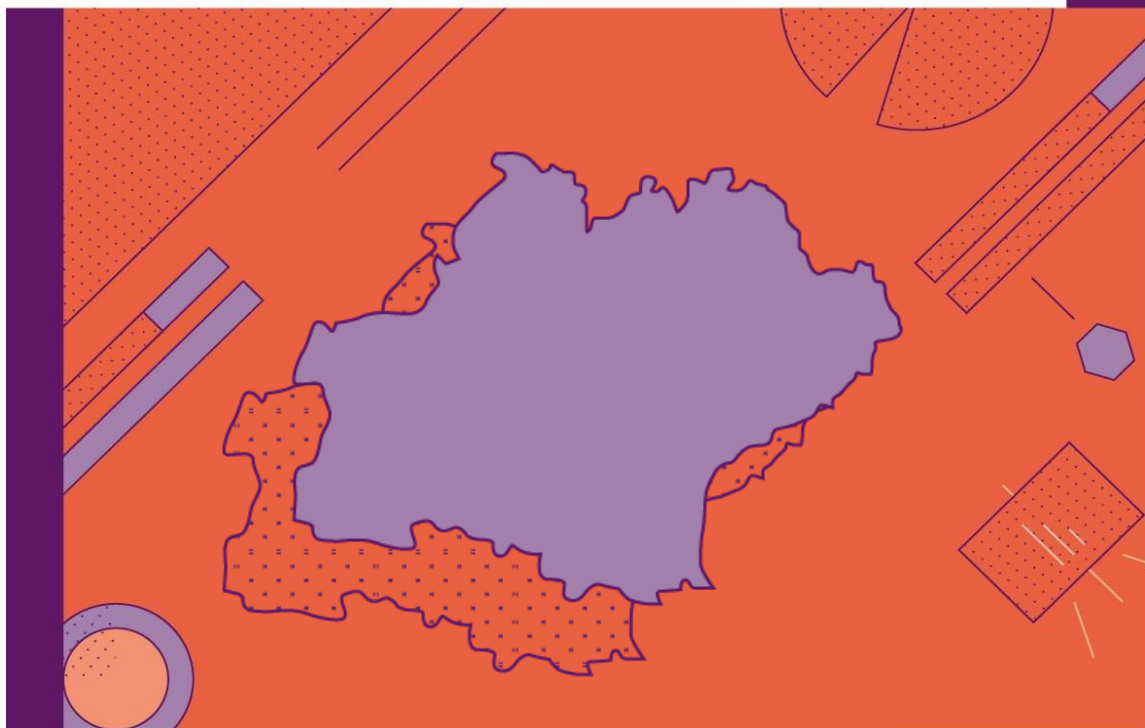


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2025

Région Occitanie



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

L'obligation d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

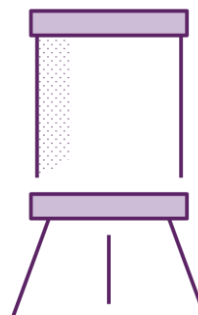
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une croissance fragilisée avec un recul de l'emploi

La croissance française, impactée comme les autres pays par de nombreuses incertitudes géopolitiques, a néanmoins atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1%). Le marché du travail reste toutefois peu dynamique et est marqué par une augmentation du chômage (7,9% fin 2025, en hausse de 0,6 point sur un an) et un recul de l'emploi privé (-60 000 postes en 2025).

Une augmentation du chômage pour les personnes en situation de handicap

Avec plus de 60 000 personnes inscrites au chômage dans la région à fin décembre 2025 et tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (DEBOE) augmente de 4% en un an comme pour l'ensemble des publics.

Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les DEBOE sont plus âgés, ont un niveau de formation plus faible, sont davantage bénéficiaires de minima sociaux et ont davantage de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique. Ces difficultés sont accentuées par la forte baisse des entrées en contrats aidés pour les personnes en situation de handicap (-63% en un an).

Un dynamisme des aides et des dispositifs d'accompagnement spécifiques

La mobilisation de l'offre de services de l'Agefiph reste soutenue et s'accompagne d'une satisfaction élevée des entreprises et des personnes en situation de handicap.

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue de progresser (+3 % en un an) avec près de 2 500 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2025 avec un pourcentage de femmes qui progresse et atteint 60%.

Par ailleurs, les aides à l'emploi aux entreprises employant des personnes ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap poursuivent leur progression (+6% en 2025).

En outre, au 31 décembre 2025, plus de 1 100 personnes étaient accompagnées par une plateforme d'Emploi Accompagné, soit une hausse de 20% en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

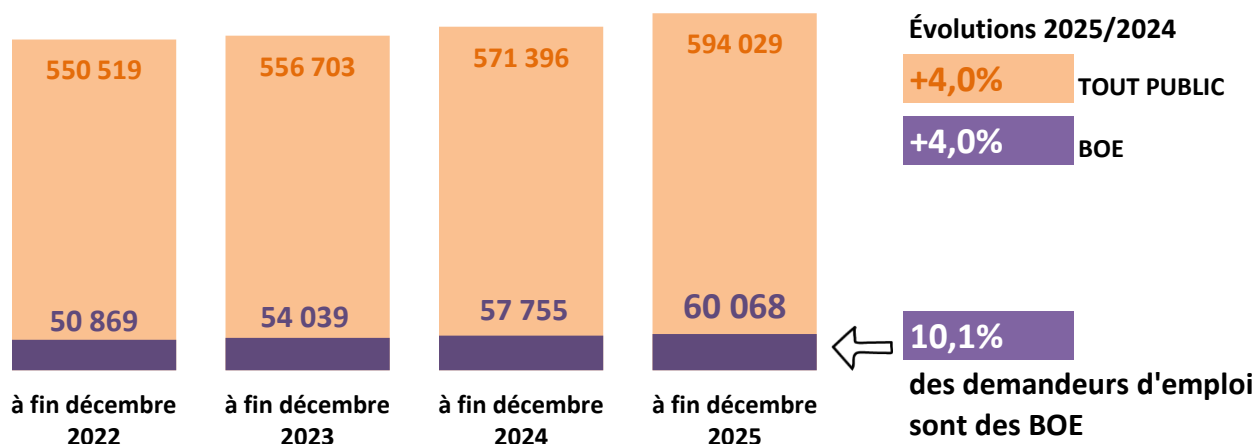
	Occitanie	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	1 772 400	49%	19 768 200	48%
Bon	1 181 100	33%	14 339 600	35%
Assez bon	467 400	13%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	185 100	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	2 738 000	76%	31 823 500	77%
Oui	868 000	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	170 200	5%	1 744 700	4%
Oui, modérée	395 100	11%	4 217 700	10%
Non	3 040 600	84%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	74 600	2%	903 800	2%
Un peu	574 000	16%	6 452 400	16%
Aucune	2 957 600	82%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	44 600	1%	447 200	1%
Un peu	240 100	7%	2 445 600	6%
Aucune	3 321 300	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	78 900	2%	751 500	2%
Un peu	254 600	7%	2 643 900	6%
Aucune	3 272 500	91%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	3 213 200	89%	37 552 500	91%
Oui	392 800	11%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	3 272 700	91%	38 205 500	92%
Oui	333 400	9%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

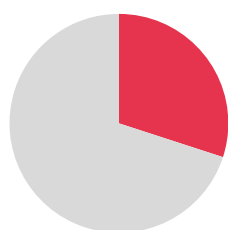
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION

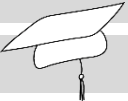


30%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de
reconnaissance)



11%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
53%	 FEMMES	51%
51%	50 ANS ET + 	27%
18%	NIVEAU < CAP	15%
46%	 BAC ET +	58%
34%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	28%
57%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	46%
19%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	15%
750 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	635 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

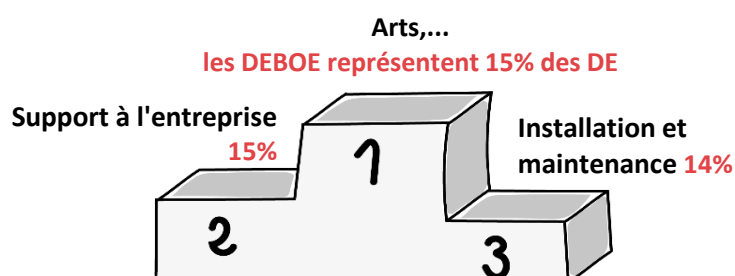
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

19% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

13% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 10% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

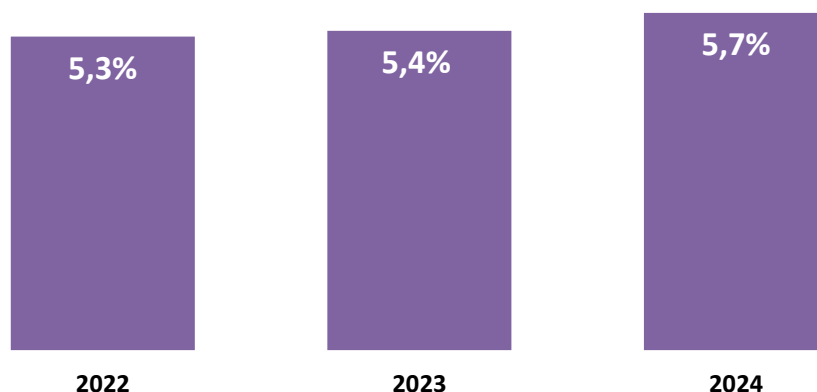
Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

6

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI EN ETP (après la majoration seniors)



La DOETH

Données déclarées par les entreprises dans le cadre de leur OETH, intégrées dans la déclaration sociale nominative (DSN) depuis le 1er janvier 2020. Depuis cette date, l'unité assujettie est l'entreprise et non plus l'établissement autonome. Le décompte des bénéficiaires de l'OETH est également modifié avec notamment la survalorisation des seniors (50 ans ou plus) pour le calcul des contributions dues par les entreprises.

L'emplacement géographique d'une entreprise soumise à l'OETH est la région / département où se situe le siège social.

Données provisoires pour 2023 et 2024.



CHIFFRES CLES EN 2024



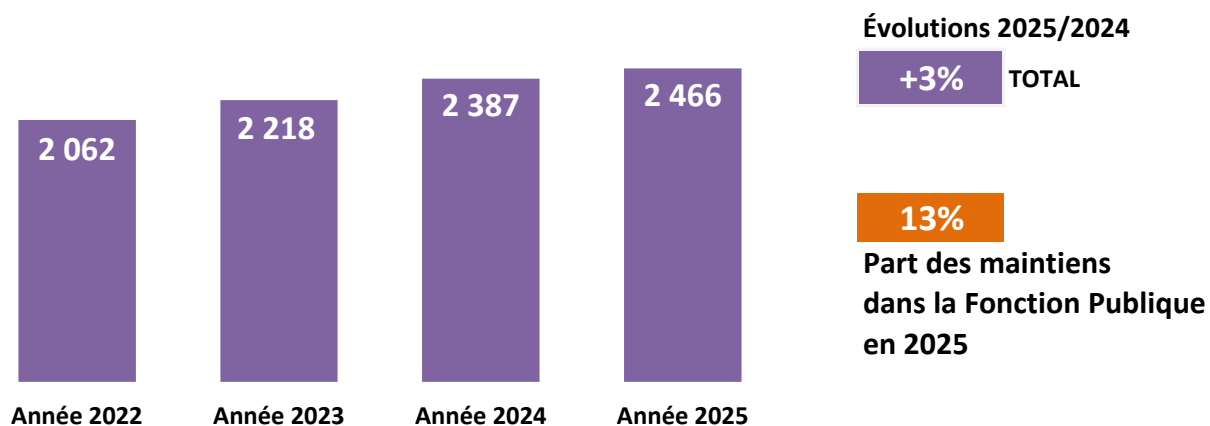
Entreprises assujetties en 2024

8 467

	REGION	France
TAUX D'EMPLOI MAJORE (ETP)	5,7%	5,1%
TAUX D'ATTEINTE DIRECTE DE L'OETH	104%	92%
TAUX D'ATTEINTE DE 0% (% entreprises)	22%	28%
TAUX D'ATTEINTE DE 100% ou plus (% entreprises)	42%	35%

Lecture : au niveau national, 35 % des entreprises présentent un taux supérieur ou égal à 100 % et emploient donc au moins autant de bénéficiaires de l'OETH qu'attendus par la loi. À l'opposé, 28 % des entreprises n'en accueillent aucun en 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	60%	63%
50 ANS ET PLUS	50%	48%
BAC ET +	72%	69%
CADRES	10%	10%
HANDICAP MOTEUR	55%	59%
MALADIES INVALIDANTES	19%	19%
HANDICAP AUDITIF	13%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	44%	46%
20 SALARIES ET +	64%	71%



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin juin 2025.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

288



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

47%

FEMMES

46 ans

AGE MOYEN

39%

50 ANS ET +

62%

BAC ET +

Les contrats aidés

Année 2025 - Dares

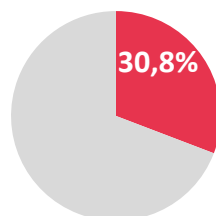
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

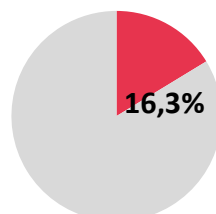
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 375 PEC pour les BOE (-63% en un an)

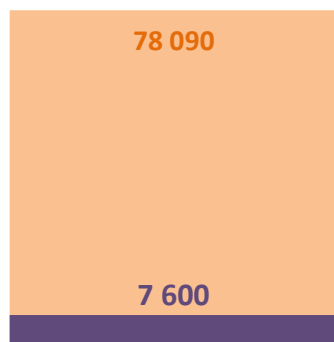
(en 2024, la part était de 33,7%)

PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION



= 73 CIE pour les BOE

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



jan-sept 2024

jan-sept 2025

Évolutions 2024/2023

+0,5% TOUT PUBLIC

-2% BOE



9,5%

des entrants en formation
sont des BOE



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2025

	BOE	Tout public
FEMMES	51%	49%
50 ANS ET PLUS	35%	16%
BAC ET +	51%	60%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	24%	11%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

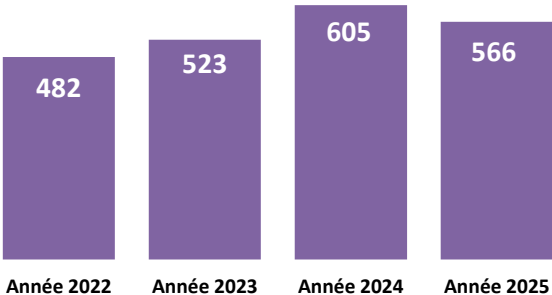
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	27%	19%
ECHANGE ET GESTION	24%	30%
SERVICES AUX PERSONNES	12%	13%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	43%	49%
PREPARATION A LA QUALIFICATION	15%	7%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	11%	11%

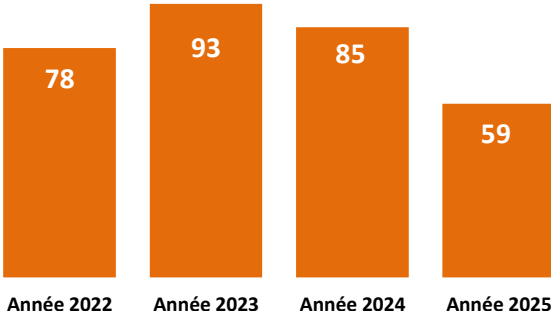
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 -6%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 -31%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

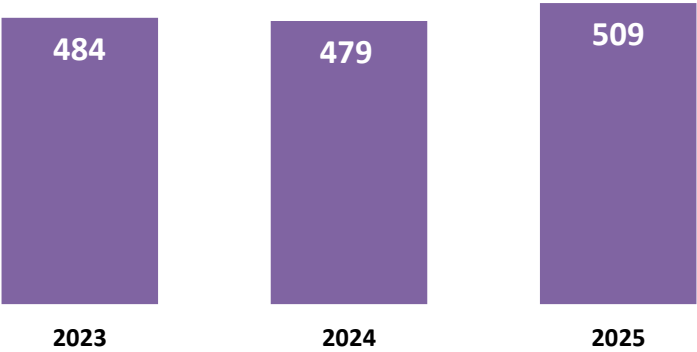
FEMMES	40%
- DE 18 ANS	17%
AGE MOYEN	27 ans
20 SALARIÉS ET +	31%
- DE 10 SALARIÉS	49%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

39%	FEMMES
51%	45 ANS ET +
43 ans	AGE MOYEN
43%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2024/2023

+6%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin décembre 2025

509



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2025)

REGION France

FEMMES	33%	31%
50 ANS ET PLUS	65%	66%
BAC ET +	44%	40%
HANDICAP MOTEUR	35%	33%
HANDICAP MENTAL	15%	16%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	41%	32%
20 SALARIES ET +	25%	37%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	1 130	+20%
FRANCE ENTIERE	11 692	+15%
% REGION	9,7%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
FEMMES	43%	42%
MOINS DE 26 ANS	np	33%
TROUBLES DU PSYCHISME	26%	29%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	18%	23%
TROUBLES COGNITIFS	35%	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	5%	10%
DEFICIENCES MOTRICES	12%	7%
AUTRES DEFICIENCES	4%	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	45%	49%
DONT CDI	44%	51%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

En 2025, près de 800 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	525	6 202	252	2 794
Taux de réponse	52%	51%	26%	25%
SATISFACTION GLOBALE	98%	97%	98%	98%
dont % tout à fait satisfait	80%	80%	69%	76%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	94%	94%	99%	98%
dont % tout à fait utile	71%	71%	70%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	76%	78%	82%	86%
dont % très facile	19%	23%	22%	23%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	86%	93%	90%	95%
dont % tout à fait satisfait	52%	64%	53%	58%

DONNÉES
LOCALES



La demande d'emploi

à fin décembre 2025 - France Travail

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	519 181	+1,3%	5 821 955	+4,4%	8,9%	135 158	26%
REGION	60 068	+4,0%	594 029	+4,0%	10,1%	18 021	30%
09-Ariège	1 326	-7,8%	13 878	-0,6%	9,6%	300	23%
11-Aude	4 603	+8,3%	38 231	+4,0%	12,0%	1 581	34%
12-Aveyron	2 385	-0,7%	17 917	+0,6%	13,3%	774	32%
30-Gard	7 438	+5,4%	77 580	+4,2%	9,6%	1 895	25%
31-Haute-Garonne	13 776	+12,5%	143 849	+7,0%	9,6%	5 562	40%
32-Gers	1 764	+2,4%	13 005	+5,3%	13,6%	598	34%
34-Hérault	11 559	+3,0%	132 653	+2,4%	8,7%	3 283	28%
46-Lot	1 494	+1,6%	13 656	-0,5%	10,9%	373	25%
48-Lozère	558	+4,5%	4 286	-0,7%	13,0%	176	32%
65-Hautes-Pyrénées	2 709	-4,1%	19 649	+1,3%	13,8%	890	33%
66-Pyrénées-Orientales	5 723	-5,1%	58 927	+3,3%	9,7%	1 192	21%
81-Tarn	3 975	+3,8%	33 682	+5,7%	11,8%	855	22%
82-Tarn-et-Garonne	2 758	+1,0%	26 716	+3,8%	10,3%	542	20%

* Lecture : au niveau national, 135 158 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

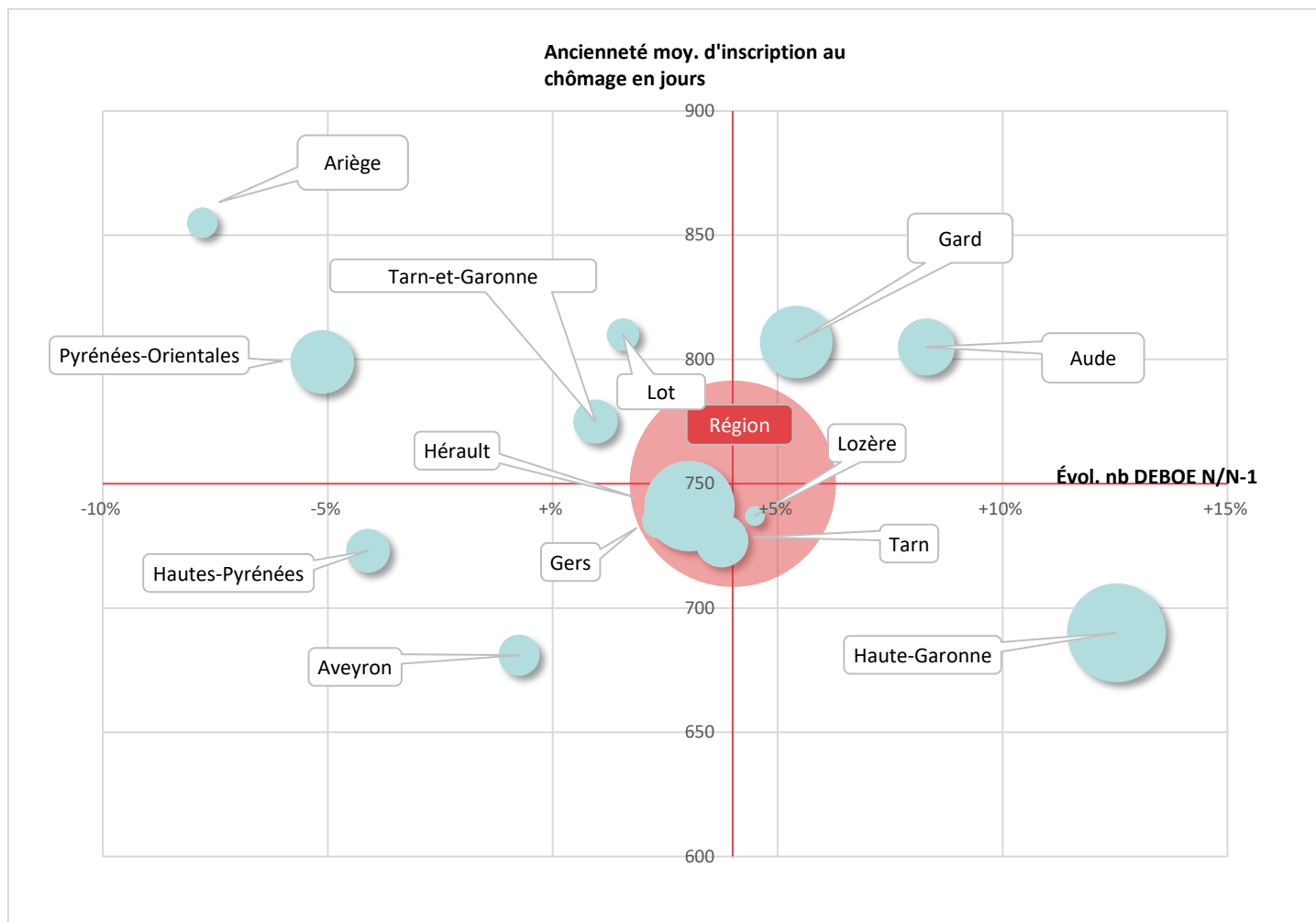
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	770	9	626	5	+144
REGION	750	13	635	13	+115
09-Ariège	855	9	612	-11	+243
11-Aude	805	15	668	24	+137
12-Aveyron	681	16	599	8	+82
30-Gard	807	1	681	15	+126
31-Haute-Garonne	690	20	605	11	+85
32-Gers	735	-9	637	6	+98
34-Hérault	741	21	636	16	+105
46-Lot	810	11	653	13	+157
48-Lozère	737	20	605	22	+132
65-Hautes-Pyrénées	723	-27	567	-11	+156
66-Pyrénées-Orientales	799	9	642	21	+157
81-Tarn	727	21	641	9	+86
82-Tarn-et-Garonne	775	35	665	10	+110

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 770 jours, soit 144 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	117 898	23%	95 542	18%	60 620	12%
REGION	13 737	23%	11 294	19%	7 659	13%
09-Ariège	286	22%	229	17%	144	11%
11-Aude	1 062	23%	883	19%	634	14%
12-Aveyron	764	32%	391	16%	260	11%
30-Gard	1 627	22%	1 320	18%	1 006	14%
31-Haute-Garonne	3 237	23%	2 737	20%	1 634	12%
32-Gers	410	23%	385	22%	180	10%
34-Hérault	2 545	22%	2 154	19%	1 621	14%
46-Lot	403	27%	262	18%	172	12%
48-Lozère	121	22%	138	25%	45	8%
65-Hautes-Pyrénées	602	22%	527	19%	342	13%
66-Pyrénées-Orientales	1 146	20%	1 063	19%	819	14%
81-Tarn	915	23%	707	18%	480	12%
82-Tarn-et-Garonne	619	22%	498	18%	322	12%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 117 898 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie